

acpas-1835-compte dépenses et recettes de l'hospice

Hospice de Rebecq
Exercice 1835.

Hospice de la

^{Commune}
de Rebecq-Rognon.

EXERCICE 1835.

Compte

à la Commission administrative de l'Hospice
RENDU ~~AU BUREAU DE BIENFAISANCE~~

De la Commune de Rebecq-Rognon.
Par M. J. Couper, Receveur de ce Bureau, des Recettes et Dépenses,
par lui faites pendant l'année 1835.

Hospice de la Commune

de Rebecq - Roguon

RECETTES

NOMS ou RECEPTEURS	DOMICILE	DATE de la RECETTE	MONTANT		LIEU ou PROVENANCE DE LA RECETTE	NATURE ou CATEGORIE DE LA RECETTE
			en FRANCS	en CENTIMES		

Extrait de compte précédent

Montant des Recettes compté dans le compte précédent comme recettes précédentes
 Vermageat, échéance du 30 novembre 1894.

1. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	-	-	Rebecq	fruits de terre
2. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	1.50	-	Rebecq	fruits de terre
3. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
4. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
5. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
6. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
7. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
8. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
9. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
10. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
11. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
12. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
13. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
14. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
15. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
16. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
17. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
18. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
19. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
20. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
21. Bonnaud (Jean)	Rebecq	1894	2.50	-	Rebecq	fruits de terre
Total			50.00	0.00		

REVENU ANNUEL	CHIFFRE		TOTAL	RECHUTES	DATE	REMARKS	SIGNATURE
	en FRANCS	en CENTIMES					
194.76	194.76	00	194.76		10 Mars		
115.18	115.18	00	115.18		10 Mars		
96.21	96.21	00	96.21		10 Mars		
102.11	102.11	00	102.11		10 Mars		
236.69	236.69	00	236.69		10 Mars		
21.23	21.23	00	21.23		10 Mars		
37.11	37.11	00	37.11		10 Mars		
102.11	102.11	00	102.11		10 Mars		
232.51	232.51	00	232.51		10 Mars		
112.17	112.17	00	112.17		10 Mars		
31.61	31.61	00	31.61		10 Mars		
271.24	271.24	00	271.24		10 Mars		
16.27	16.27	00	16.27		10 Mars		
279.11	279.11	00	279.11		10 Mars		
19.17	19.17	00	19.17		10 Mars		
23.28	23.28	00	23.28		10 Mars		
169.31	169.31	00	169.31		10 Mars		
110.20	110.20	00	110.20		10 Mars		
22.20	22.20	00	22.20		10 Mars		
117.30	117.30	00	117.30		10 Mars		
121.63	121.63	00	121.63		10 Mars		
Total	207.18	00	207.18				

Hospice de la Commune de Rebecq - Rognon

RECETTES

N°	FORME ou DESCRIPTION	DONATEUR	DATE		MONTANT		LIEU ou LOCALITE	NATURE ou CONTENU DES BIENS	REVENU ANNUEL		RECETTES			TOTAL	DEBITES		DATE	REMARKS	SIGNATURE	
			AN	MOIS	FR.	CS.			AN	MOIS	FR.	CS.	AN		MOIS	FR.				CS.
			18	19	10	10			18	19	10	10	18		19	10				10
Extrait de compte précédent																				
Montant des deniers versés dans le compte précédent comme recettes précédentes																				
	Transport																			
18	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
19	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
20	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
21	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
22	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
23	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
24	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
25	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
26	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
27	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
28	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
29	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
30	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
31	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
32	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
33	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
34	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
35	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
36	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
37	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
38	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
39	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
40	Revenu de Rebecq	Rebecq	1812	2 25																
à transporter																				
									229 25				229 25							

Hospice de la Commune

de Rebecq. - Rognoy.

RECETTES

NOM	DROIT	DATE	MONTANT		AGE	NATURE	REVENU ANNUEL	RENTES			DROIT	DATE	MONTANT		REMARQUES	
			en	en				en	en	en			en	en		
<p>Revenus de compte personnel</p> <p>Revenus de compte commun dans le compte personnel comme rentes personnelles</p>																
Rentes en nature, Solaille, échéance du 25 Décembre 1834							Solaille			Solaille						
1. Rente de 100	100	1834	100	00	100	100	100	00	00	100	00	00	00	00	00	
2. Rente de 100	100	1834	100	00	100	100	100	00	00	100	00	00	00	00	00	
3. Rente de 100	100	1834	100	00	100	100	100	00	00	100	00	00	00	00	00	
4. Rente de 100	100	1834	100	00	100	100	100	00	00	100	00	00	00	00	00	
Total des Rentes en Solaille							400			400						
Rentes en nature, Orge, échéance du 25 Décembre 1834							Orge			Orge						
1. Rente de 7	7	1834	7	00	7	7	7	00	00	7	00	00	00	00	00	
2. Rente de 10	10	1834	10	00	10	10	10	00	00	10	00	00	00	00	00	
3. Rente de 9	9	1834	9	00	9	9	9	00	00	9	00	00	00	00	00	
Total des Rentes en Nature							26			26						
Rentes en nature, Solaille, incertaines, payées pour Mémoire																
1. Rente de 100	100	1834	100	00	100	100	100	00	00	100	00	00	00	00	00	

RECAPITULATION DES RECETTES

LES RECETTES S'ÉLEVENT A :

1° L'excédent du compte précédent	7555
2° Les denrées arrivées et reçues	2209 56
3° Les ventes arrivées et reçues ainsi que celles en nature payées en argent	
4° Les Recettes extraordinaires	
Total	9764 56

LES RECETTES SUR LE PROVISoire S'ÉLEVENT A :

1° Les denrées échues et perçues pendant l'année 18	
2° Les Bontés et dons échus et perçus pendant la même année	
3° Les Recettes extraordinaires échues et perçues pendant la même année	
Total	

LES RECETTES DES CAPITAUX

Qui doivent être appliqués d'abord, savoir :

1° Les capitaux des ventes et des remboursements	
2° Le produit des ventes de bois	
3° Le produit provenant d'échanges de terres, indemnités, etc.	
Total	125 10

<i>Excédent du compte précédent (au 1er Janv.)</i>	9764 56
<i>Capital Réserve au 1er Janvier 18</i>	125 10
<i>Total</i>	9889 66

Suivent
Les Dépenses.

RÉCAPITULATION DES RECETTES.

LES RECETTES S'ÉLÈVENT A :

1° L'excédant du compte précédent	" "
2° Les fermages arriérés et courans	7525 "
3° Les rentes arriérées et courantes ainsi que celles en nature payées en argent	2209 56
4° Les Recettes extraordinaires	" "
TOTAL	9734 56

LES RECETTES SUR LE PROVISOIRE S'ÉLÈVENT A :

1° Les fermages échus et perçus pendant l'année 18	
2° Les Rentes et cens échus et perçus pendant la même année.	
3° Les Recettes extraordinaires échues et perçues pendant la même année.	
TOTAL	

LES RECETTES DES CAPITAUX

Qui doivent être réappliqués s'élèvent, savoir :

1° Les capitaux des rentes et cens remboursés	
2° Le produit des ventes de bois	
3° Le bénéfice provenant d'échanges de biens, indemnités, etc.	
TOTAL	9734 56

(Estimation en Argent. Du revenu en Nature.)

Total Général des Recettes. 9877 66

RECAPITULATION DES RECETTES

LES RECETTES S'ÉLEVENT À :

1° Recettes de change pendant	122
2° Les sommes perçues et versées	229 18
3° Les autres sommes et versements quel qu'ils soient en nature payés en argent	
4° Les sommes correspondantes	
Total	351 18

LES RECETTES SUR LE PRODUIT S'ÉLEVENT À :

1° Les sommes reçues et payées pendant l'exercice	
2° Les sommes en nature reçues et payées pendant le même exercice	
3° Les sommes correspondantes reçues et payées pendant le même exercice	
Total	

LES RECETTES DES CAPITAUX

Qui doivent être multipliés par le nombre d'années

1° Les sommes des capitaux en nature	
2° Le produit des ventes de bois	
3° Le bénéfice provenant d'échange de terres, indemnités, etc.	
Total	312 16

<i>Comme il est approuvé par le Conseil</i>	100 00
<i>Capital (Revenu en) Annuel</i>	312 16

Suivent
Les Dépenses.

RÉSULTAT.

La Recette, tant sur les revenus arriérés que sur le courant, s'élève à la somme de	9577	66
Les Dépenses sur ces revenus s'élèvent à	9567	28
Différence en plus en Faveur de	310	38
La Recette sur les revenus provisoires qui doivent être compris en totalité dans le compte suivant, monte à	"	"
La Recette des capitaux remboursés, et de la rentrée imprévue de capitaux, monte à la somme de	"	"
Les capitaux réappliqués montent à la somme de	"	"
Donc.		

Ainsi fait et présenté en *double* par le soussigné, appuyé des pièces justificatives rappelées dans ce compte.

A *Beluy*, le 8 *février* 1836.

Compt.
B.

Le *Commissaire (ordonnateur)* de l'Etat qui a été Beluy, après le budget, compte comme suit.
Le total du *Compte* de l'année 1835, dont sont comprises les dépenses de l'année 1835.
Le total du *Compte* de l'année 1835, dont sont comprises les dépenses de l'année 1835.
Le total du *Compte* de l'année 1835, dont sont comprises les dépenses de l'année 1835.

9577 66
9567 28
310 38

Je soussigné, *Commissaire*, certifie que le présent compte est exact et conforme aux pièces justificatives produites.
Commune de *Beluy*.
A *Beluy*, le 8 *février* 1836.

Commissaire
B.

Commissaire
B.

RÉSULTAT.

La Recette, tant sur les revenus arriérés que sur le courant, s'élève à la somme de	9577	66
Les Dépenses sur ces revenus s'élèvent à	9567	28
Différence en plus en Faveur de	310	38
La Recette sur les revenus provisoires qui doivent être compris en totalité dans le compte suivant, monte à	"	"
La Recette des capitaux remboursés, et de la rentrée imprévue de capitaux, monte à la somme de	"	"
Les capitaux réappliqués montent à la somme de	"	"
Donc.		

Ainsi fait et présenté en *double* par le soussigné, appuyé des pièces justificatives rappelées dans ce compte.

A *Beluy*, le 8 *février* 1836.

Compt.
B.

Le *Commissaire (ordonnateur)* de l'Etat qui a été Beluy, après le budget, compte comme suit.
Le total du *Compte* de l'année 1835, dont sont comprises les dépenses de l'année 1835.
Le total du *Compte* de l'année 1835, dont sont comprises les dépenses de l'année 1835.
Le total du *Compte* de l'année 1835, dont sont comprises les dépenses de l'année 1835.

9577 66
9567 28
310 38

Je soussigné, *Commissaire*, certifie que le présent compte est exact et conforme aux pièces justificatives produites.
Commune de *Beluy*.
A *Beluy*, le 8 *février* 1836.

Commissaire
B.

Commissaire
B.